

Divinité de notre Religion

1 livret de 16 p (8)

prêché à la cathédrale de Vannes le 15 août 1812

Notre religion est divine :

II – dans son Auteur et dans ses effets et promesses

II Dans sa morale et sa durée.

*P 3... « Aujourd'hui, 15 août...jour du triomphe de MARIE ,
Il est juste qu'il soit le jour du triomphe de la religion de son fils*

Allusion à la Révolution

p.2... « Quel est celui dont Dieu se sert pour....

C'est le héros dont l'Europe entière redoute la puissance...

Finale : « Vierge Sainte

DIVINITE DE NOTRE RELIGION

prêché à la cathédrale de Vannes le 15 août 1812

QUIESCERE FACIAMUS CESSARE OMNES FESTOS DEI A TERRA

92 DIVINITÉ DE NOTRE RELIGION

Prêché à la cathédrale, le 15 août 1812

QUIESCERE FACIAMUS CESSARE OMNES FESTOS DEI A TERRA.

“Faisons cesser et abolissons de dessus la terre, tous les jours de fête consacrés à Dieu.”
(Ps 73, 8).

Tels furent pendant plusieurs années les projets de l'impiété. Elle croyait toucher à l'époque où la connaissance, le nom, les ministres du vrai Dieu seraient entièrement bannis d'une terre, dont les habitants se glorifiaient presque tous du titre de chrétiens. Elle avait déjà placé ses idoles: la créature recevait un encens qui n'est dû qu'au Créateur. Nos temples ruinés, nos autels renversés, tout semblait lui promettre un triomphe complet. Elle publiait jusques dans les chaires d'où avaient coutume de sortir les oracles de la vérité, ses dogmes scandaleux. L'abomination de la désolation avait franchi les barrières du sanctuaire. Les voûtes sacrées de nos temples n'étaient plus que les échos des blasphèmes de l'irreligion.

Les chrétiens, restés fidèles aux principes de la foi, ne

p. 2

pouvaient offrir leurs hommages au Seigneur que dans l'ombre des solitudes. Les portes de nos temples paraissaient fermées pour toujours, et scellées du sceau de la colère de Dieu, pour punir les profanations et les sacrilèges de son peuple. Les âmes, dont la foi s'était soutenue et fortifiée au plus fort de la persécution, osaient espérer contre toute espérance. Le sang de tant de victimes, prises en grand nombre dans le sanctuaire, était à leurs yeux le prélude d'une paix entre le ciel et la terre. Elles pensaient que le Seigneur se ressouviendrait de ses anciennes miséricordes, et qu'il n'abandonnerait point son héritage; que les gémissements et les vœux de tant d'âmes pieuses ne seraient point sans effet. Leur attente et leur espérance ne furent pas vaines: les prisons s'ouvrent pour rendre aux fonctions du saint ministère ceux qui n'attendaient que la mort. Une voix bienfaisante et paternelle rappelle au sein de leur patrie ceux qu'elle avait indignement rejetés.

Quel est celui dont Dieu se sert pour opérer de si heureux changements, pour briser tant de chaînes, pour tarir la source de tant de larmes? C'est le héros dont l'Europe entière redoute la

p. 3

puissance. Couvert de la poussière des champs de bataille, il prend la résolution de joindre au titre de vainqueur celui de restaurateur du culte de nos pères.

C'est dans ce jour que ce grand projet, plus glorieux pour celui qui le forma que la victoire qu'il venait de remporter, doit avoir son exécution: c'est le jour du triomphe de Marie. Il est juste qu'il soit le jour du triomphe de la Religion de son Fils. Le souvenir de ce beau jour doit nous pénétrer des sentiments de la plus vive reconnaissance. Elle prend sa source dans l'intime persuasion où nous sommes, que la religion que nous professons est la seule vraie religion, hors laquelle il n'y a point de salut. C'est pour soutenir et fortifier en vous cette intime conviction, que je me propose de vous faire voir que notre religion porte tous les caractères de divinité.

= Elle est divine dans son auteur et dans ses effets et promesses: première réflexion.

= Elle est divine dans sa morale et dans sa durée: deuxième réflexion.

Vierge Sainte, c'est toujours avec confiance que nous avons recours à vous: ne doit-elle pas être sans borne dans le jour où nous célébrons votre triomphe!

p. 4

PREMIÈRE RÉFLEXION

Refuser de reconnaître une religion, c'est refuser de reconnaître l'existence d'un Dieu, c'est combattre un sentiment avoué et reconnu de toutes les nations. Refuser à Dieu le droit exclusif d'établir une religion est une erreur condamnée par la raison. En effet, il n'appartient qu'à Dieu de fixer et de déterminer la manière dont il veut être servi! Lui seul peut instruire les hommes de leurs devoirs envers Lui.

L'homme, en se formant une religion, s'arrogé un droit que Dieu s'est réservé. Le culte que l'homme est obligé de rendre à son Dieu doit Lui être agréable. Comment pouvez-vous savoir qu'un culte qu'il n'a pas réglé lui-même peut lui plaire? Croyez-vous que les Égyptiens, en adorant les légumes qui croissaient dans leurs jardins, rendaient à Dieu un culte agréable? Croyez-vous que le Seigneur agréait l'encens qui brûlait en l'honneur de la déesse de l'impudicité et des autres divinités du paganisme? Croyez-vous que Dieu regardait d'un oeil favorable le culte que l'impiété a voulu, de

p. 5

nos jours, substituer à celui de nos pères?

Si l'homme avait le droit de se faire une religion, chacun consulterait la passion qui le domine. L'ivrogne voudrait une divinité qui fermât les yeux sur ses monstrueux excès. L'impudique donnerait la préférence à la religion qui favoriserait ses goûts et ses penchants impurs. L'avare voudrait une religion qui lui permît d'entasser trésors sur trésors, et qui ne lui fît point un devoir de soulager son semblable. En un mot, chaque homme diviniserait sa passion et se ferait une religion conforme aux désirs déréglés de son coeur. Croyez-vous de bonne foi que Dieu se trouverait honoré d'un pareil assemblage de religions?

Concluons donc que, toute religion qui n'a pas Dieu pour auteur est une religion absurde. Et bénissons le Seigneur de nous avoir rendu le libre exercice de celle qui est l'ouvrage du Dieu, dont les prophètes ont prédit la venue, et dont les miracles et les prodiges, et la pureté de la morale ont arraché à un des chefs de l'incrédulité l'aveu que vous partagez sans doute. Car vous croyez comme lui

p. 6

“qu'il serait étonnant qu'un autre qu'un Dieu eût établi une religion aussi pure et aussi sublime dans sa morale que celle de l'Évangile.”

Nier que la religion que nous professons a Dieu pour auteur, c'est nier la divinité de Jésus-Christ, attestée par tant de miracles. En examinant notre religion, on est forcé d'y reconnaître le doigt de Dieu. Il faut ne l'avoir jamais étudiée pour croire qu'elle peut être l'ouvrage de l'homme. Elle combat ses goûts et ses penchants. elle ne lui prêche que la mortification, la pénitence et l'abnégation. Elle lui montre sans cesse les châtiments réservés aux crimes vers lesquels le porte la nature corrompue. Pour exécuter de grands projets, il faut à l'homme de puissants moyens. Pour faire tomber les idoles, pour dissiper les ténèbres de l'idolâtrie, Jésus-Christ, auteur de notre religion, choisit douze hommes sans crédit, sans talents, sans fortune. Quel autre qu'un Dieu pouvait, avec de si faibles moyens, changer toute la face de l'univers, en portant jusqu'aux extrémités de la terre, la connaissance du vrai Dieu? Convenons donc

p. 7

que notre religion n'est point l'ouvrage de l'homme, et qu'elle ne peut avoir qu'un Dieu pour auteur.

Elle est divine dans ses effets et dans ses promesses. Elle fait le bonheur de l'homme sur la terre en particulier et dans la société en général. Elle veille à la conservation de ses biens. Elle défend d'y porter la main. Elle montre aux voleurs un enfer toujours ouvert pour punir leurs injustices.

Quel soin ne prend-elle pas de notre réputation? Elle défend les médisances et les calomnies. Elle interdit jusqu'aux jugements téméraires. Elle nous fait envisager l'honneur et la réputation de l'homme comme le bien le plus précieux.

Elle porte un oeil attentif sur la vie de l'homme. Elle lui défend d'attenter à ses jours, en lui rappelant que la vie est un dépôt que Dieu lui a confié, et dont il ne peut disposer à son gré. Elle lui fait voir que le suicide, qui termine les peines du temps, conduit à celles de l'éternité. La religion répète sans cesse à l'homme les défenses que le Seigneur lui fait d'attenter à la vie de ses semblables. Elle lui rappelle les vengeances

p. 8

terribles que Dieu a tirées de ceux qui ont osé tremper leurs mains dans le sang de leurs frères. Combien de fois la crainte des châtimens dont elle menace n'a-t-elle pas arrêté la main de l'assassin? Combien parmi ceux qui sont ses plus cruels ennemis lui sont redevables de la vie?

La religion n'abandonne point l'homme dans le malheur. Elle lui porte les plus douces consolations. Elle lui fait envisager ses peines comme une source de mérites. Elle lui met sous les yeux ces paroles de saint Paul qui nous dit que: "les peines de ce monde ne sont rien, si on les compare à la gloire qui en sera la récompense."

L'Homme, à la mort, trouve dans la religion une source abondante de consolation, que l'impie veut souvent partager. Le plus grand bien que la religion procure ici-bas à l'homme, c'est la paix de l'âme. L'oracle est prononcé: "Il n'y a point de paix pour les impies." Ils ont beau chercher à s'étourdir sur le malheureux état de leurs âmes, la conscience ne perd jamais ses droits. Elle

p. 9

leur fera entendre sa voix, surtout à leurs derniers instans: heureux s'ils n'y sont pas insensibles!

Elle ne borne pas ses bienfaits à la vie présente; elle avertit l'homme qu'il ne peut y trouver la félicité. Elle l'avertit de porter ses regards vers une autre vie, dans laquelle Dieu sera lui-même sa récompense. L'homme qui ne prend pas la religion pour guide fait consister son bonheur dans la jouissance des richesses et des plaisirs des sens. Il voudrait borner ses espérances à cette vie, et partager à la mort le sort des animaux.

Il n'en est pas ainsi de celui qui se tient attaché à notre religion. Il porte ses espérances au-delà du tombeau. Il compte sur une récompense qui ne finira jamais. Il sent que le désir qu'il en a, a été imprimé dans son coeur par Celui même qui doit être sa récompense. C'est cette douce espérance qui console le chrétien dans ses peines. C'est cet espoir consolant que l'ennemi de la religion voudrait lui arracher, en lui persuadant qu'à la mort toutes ses espérances seront ensevelies dans le tombeau, et que son sort sera celui des brutes.

p. 10

DEUXIÈME RÉFLEXION

Notre religion est divine dans sa morale. Pour donner à l'homme un corps de morale qui porte le caractère de divinité, un corps assez étendu pour lui tracer ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même, il fallait connaître parfaitement les rapports de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu. Il fallait tracer à chaque état, à chaque condition, ses devoirs et ses obligations. Il fallait régler et sanctifier tous les états de la société.

La religion que nous professons ne laisse rien à désirer sur ces différens points. Elle montre aux pères et aux mères leurs devoirs envers leurs enfans, et aux enfans ce qu'ils doivent à leurs parents.

Elle fournit aux époux les moyens et les motifs de sanctifier leur union en leur traçant leurs obligations réciproques; elle leur présente les motifs les plus pressans d'y être fidèles.

Le pauvre apprend à l'école de la morale évangélique à supporter avec patience et résignation les peines et les privations attachées à son état; elle lui apprend à bénir la main qui le châtie; elle veut qu'il se contente de l'état dans lequel l'a placé la divine Providence; elle lui défend de chercher des moyens injustes pour en sortir; elle lui interdit jusqu'aux désirs; elle lui

p. 11

fait une obligation de la reconnaissance envers ses bienfaiteurs.

Le riche trouve dans cette même morale ses obligations bien marquées. Elle lui apprend qu'il n'est que le dépositaire des biens dont la fortune l'a enrichi; qu'il doit répandre son superflu dans le sein des malheureux. Elle lui met sous les yeux les châtimens dont Dieu menace les coeurs durs et insensibles, et les récompenses qu'il réserve à ceux qui auront soulagé les pauvres: elle commande aux riches de les regarder comme leurs frères.

Le monarque et le sujet trouvent dans la morale de l'évangile une règle de conduite parfaitement d'accord avec celle que Dieu a gravé dans leurs coeurs; elle leur fait voir un Dieu qui, la balance à la main, pèse les droits du monarque et ceux de ses sujets. En interdisant au sujet le droit de demander compte au souverain de sa conduite, elle ne lui laisse pas ignorer qu'il le rendra un jour au Tout-Puissant, qui réserve ses plus redoutables jugemens à ceux qu'il a faits les dépositaires de sa justice et de son autorité.

p. 12

La religion montre au sujet dans la personne de son souverain le dépositaire de l'autorité de Dieu; elle place le monarque immédiatement après Dieu dans l'ordre civil; elle rend sa personne sacrée; elle ordonne de prier pour lui, de payer les impôts, de lui rendre le service militaire, d'obéir aux dépositaires de son autorité.

+ p. 16: Qu'il est doux pour nous de remplir ce devoir sous des magistrats, qui ne se servent de la confiance dont le prince les honore, que pour le bonheur

p. 12 (suite)

En un mot, la morale de l'Évangile trace à chacun ses devoirs et ses obligations; et les préceptes qu'elle nous donne se trouvent toujours dans le plus parfait accord avec la loi que Dieu a gravée dans nos coeurs. La loi évangélique, comme la loi naturelle, proscrie tous les vices et commande la pratique de toutes les vertus.

Ici, il me semble entendre les ennemis de la religion me demander: où se trouvent les effets admirables d'une morale si sublime? Son but est de corriger les vices, et les vices exercent au sein du christianisme leur funeste empire. On voit parmi ceux qui font profession de la loi évangélique des hommes scandaleux!

Ces reproches, que ne cessent de répéter les incrédules, sont malheureusement trop fondés. Nous sommes forcés, à notre confusion, d'en faire l'aveu. Mais ils ne peuvent tomber sur notre religion.

p. 13

Ils ne tombent que sur nous-mêmes. Gémissons de l'aveuglement dans lequel nous vivons au sein de la lumière. Mais ne souffrons pas qu'on impute nos torts à la religion qui les condamne! Être obligés d'attaquer la religion par les dérèglements de ceux qui la professent, c'est lui rendre hommage, c'est avouer qu'on ne peut l'attaquer avec avantage sur ses principes et sur ses préceptes..

Les ennemis de notre religion rejettent sa morale, parce qu'elle se trouve liée à des mystères incompréhensibles. Ils renoncent à tous les bienfaits que leur offre cette divine religion, parce que leur faible raison voudrait pénétrer des dogmes sur lesquels Dieu a répandu une obscurité impénétrable; ils ont résolu de détruire et d'anéantir toutes les vérités qu'ils ne peuvent réduire sous le joug d'une présomptueuse raison. Ils rejettent tous les dogmes religieux que la raison ne comprend pas, et ils soutiennent qu'ils lui sont contraires,

POUR LA COMMUNION DE 2 PROTESTANTS

A Auray le 3 juin 1805

1 livret de 4 p (2)

*Grande joie de Gabriel Deshayes
Homélie non terminée*

*HAEC DIES, QUAM FECIT DOMINUS : EXULTEMUS ET LAETEMUR IN EA
Psaume 117, 24 graduel de Pâques*

C'est ici le jour que....

C'est Dieu qui dissipe les ténèbres, qui éclaire les esprits, et qui touche les cœurs, et qui prépare à la religion, des triomphes et des victoires. C'est Lui qui, par les vives lumières qu'il répand dans les âmes, ouvre les yeux à ceux qui, dès l'enfance, ont marché dans les ténèbres et les ombres de la mort. C'est le Père des Lumières qui fait voir qu'il n'y a de vraie religion que celle qu'il nous a donnée. C'est à Lui qu'il appartient de nous faire connaître qu'on ne peut être sauvé hors de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. En un mot, Lui seul peut nous montrer le vrai chemin qui conduit au ciel, puisqu'Il est la voie, la vérité et la vie.

Les prodiges de lumières, les prodiges de grâce, qui ont préparé ce beau jour, sont donc l'ouvrage de sa miséricorde infinie. Nous n'avons été que les instruments dont il s'est servi pour opérer ces miracles. Nous avons planté et arrosé, et Dieu seul a donné l'accroissement. A Lui seul appartient la gloire : c'est ici le jour que le Seigneur a fait !

Page 2

Il y manifeste en même temps sa puissance et sa miséricorde : il y montre l'empire qu'il a sur les cœurs. Le Seigneur a fait ce jour, pour sa gloire, pour ma consolation, pour celle des ministres qui partagent mes travaux, pour celle des personnes qui se consacrent dans cette maison au soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ. Il l'a fait pour l'édification de tous les bons chrétiens, pour la confusion des pécheurs qui, nés au sein de la vraie religion, s'éloignent de ses sacrements, méconnaissent ses lois et blasphèment sa doctrine.

-- 2 --

Ce jour est un jour de triomphe et de joie pour l'Eglise militante, qui voit dans ces heureuses conquêtes de la grâce, augmenter le nombre de ses enfants

Je ne trouve point d'expressions pour vous rendre les sentiments de joie et de consolation que j'éprouve à la vue d'un spectacle digne des beaux jours de l'Eglise. Prenez part à ma joie et à ce glorieux triomphe. Vous avez pleuré avec l'Eglise la perte d'un grand nombre de ses enfants. Réjouissez-vous en voyant ceux qui ne l'avaient jamais connue, demander la grâce d'être reçus dans son sein. L'erreur s'était enrichie de ses dé-

Page 3

pouilles. Aujourd'hui Elle fait des conquêtes sur l'erreur elle-même. L'impiété avait triomphé, mais aujourd'hui la vérité triomphe.

Habitants de la céleste Jérusalem, faites-nous entendre les cantiques de joie dont retentit le séjour que vous habitez.

Destinés à partager un jour leur bonheur, partageons aujourd'hui la joie que leur procure la fête que nous célébrons. Remercions le Dieu de miséricorde qui nous a préservés de tant de périls, et conservés pour être témoins d'un si attendrissant spectacle.

Page 3 bis

Et vous, mes chers frères, je peux dire maintenant en Jésus-Christ, puisque vous allez contracter avec Lui une alliance étroite et solennelle qui va être signée de son propre sang, êtes-vous bien pénétrés de la grandeur de l'action que vous allez faire ?

La première fois que vous approchez du sacrement de nos autels, y apportez-vous des cœurs purs et dignes du Dieu qui va y habiter ,

FIN de 93

FF

Archives SMM ROME Dossier 17 G. Deshayes

94

POUR LA PAIX

L'avènement du Roi (Louis XV111)

1 livret de 3 p (2)

avril 1814 ou juillet 1815

Reconnaissance à Dieu pour la Paix.

Hommages aux vainqueurs :

« Ils ont préféré le titre de pacificateurs à celui de vainqueurs.. »

Rappel :

5 avril 1814 : abdication de Napoléon

23 - 1814 : armistice

24 - 1814 Louis XVIII déb. à Calais

2 mai Charte constitutionnelle

30 mai, Traité de Paris, frontière

de 1792 – garde Savoie, Sarre, Hainault

De nov.1814 au 9 juin 1815 : Congrès de Vienne

1 8 1 5

19 mars 1815 : Louis XVIIIi quitte Paris

18 juin : Waterloo

8 juillet : Louis rentre à Paris

20 novembre : 2e traité de ParisI

POUR LA PAIX 94

APRES LE RETOUR DU ROI LOUIS XVIII : 1814-1815

ITERUM DICO PAX VOBIS

En voyant monter sur le trône un prince de cette auguste famille, qui a fait pendant tant d'années le bonheur de la France, je ne craignis point de vous annoncer que nous allions enfin jouir des avantages de la paix. Notre bon Roi savait qu'elle était depuis longtemps l'objet de nos désirs. Du fond de son exil, il voyait les malheurs de son peuple, dont le sang coulait à grands flots. Il nourrissait dans son cœur vraiment paternel ces sentiments pacifiques qui nous assurent une paix solide et durable.

Dans son malheur, il a su gagner les cœurs des souverains que nous avons irrités par des guerres aussi désastreuses qu'injustes. Maîtres de la France, pouvant lui dicter des lois, ils ont préféré le titre de pacificateurs à celui de conquérants. Pleins de confiance dans celui dont ils venaient relever le trône, ils ont conclu avec lui un traité de paix plus favorable à la France qu'elle ne pouvait l'espérer. En effet, mes frères, quelles conditions avantageuses avons-nous à attendre de la part des souverains dont

Page 2

nous avons brûlé les villes et égorgé les sujets ? S'ils nous avaient établis nous-mêmes arbitres, aurions-nous osé leur demander l'agrandissement du territoire qu'ils nous ont généreusement accordé ? Ne nous attendions-nous pas tous, à payer les frais de la guerre ? Pouvions-nous nous attendre à voir tous nos prisonniers mis en liberté sans aucune indemnité ? Devions-nous espérer de conserver dans nos musées ces

monuments que pouvaient réclamer si justement ceux qui les ont possédés avant nous ?

-- 2 --

Est-il possible qu'une paix si heureuse, si inattendue, et que nous pouvons tous regarder comme un prodige de la divine miséricorde, n'excite pas la reconnaissance de tous les français ? S'il se trouvait dans cet auditoire quelqu'un qui n'eût pas pris part à la joie générale, je lui dirais : Mettez dans la balance ces flots de sang répandus de toutes parts, ces victimes immolées par millions, ces torrents de larmes versés par

Page 3

des parents et amis qui voyaient enlevés à leur tendresse ces jeunes gens, que l'on conduisait à marches forcées de la maison paternelle aux champs de bataille....

Mettez dans la balance la France plongée dans un deuil général, craignant d'un côté les ennemis du dehors, et de l'autre la guerre civile. Ajoutez le danger de perdre la religion. Comparez tous ces fléaux réunis, et plusieurs autres que je passe sous silence, avec la paix dont nous jouissons, avec l'assurance que nous avons que Dieu ne veut pas encore nous enlever le précieux trésor de la foi, puisqu'Il rappelle sur le trône de France, une famille qui offre de si beaux modèles de foi, de vertus...

FIN de 94

FF

Archives SMM ROME Dossier 17 G. Deshayes

95

I POUR LE SERVICE DE LOUIS XVI

1 livret de 4 p (2) - Très émouvant

PLANXERUNT JONATHAN, ET EOS QUI CUM IPSO FUERANT, VALDE ;
ET LUXIT ISRAEL LUCTU MAGNO

1, Livre des Machabées, ch. V. 52

Je vois ici le peuple d'Israël plongé dans un deuil profond. La perte de Jonathas, et de ceux qui ont péri avec lui, justifie la douleur de ce peuple affligé. Dans son malheur, il n'est point sans motif de consolation. Israël n'a point trempé ses mains dans le sang de celui qu'il pleure. Il est tombé sous le fer de ses ennemis. Que ne puis-je offrir à la France en deuil, un pareil motif de consolation ! Que ne puis-je lui dire : le Père dont tu pleures la mort ne fut point la victime de ta fureur ! Tes mains n'ont point été souillées du sang de l'innocent !

Si j'osais tenir un pareil langage, j'entendrais la France coupable et pénitente avouer son crime en demandant son pardon.

Nation régicide, seras-tu donc privée de toute consolation dans ton deuil général ? Loin de nous cette idée affligeante ! La presque universalité de la France a

désavoué et pleuré le crime de quelques factieux parricides, qui chercheront à expier dans leurs larmes l'horrible attentat qui couvre de honte et d'opprobres,

Page 2

aux yeux de l'univers, une nation qu'un Dieu juste vient d'humilier pour son bonheur. Le Français innocent trouvera une source de consolation dans le bon témoignage de sa conscience. Le Français coupable la trouvera dans son repentir, dans l'innocence et les vertus de la victime dont il a sollicité, sanctionné, exécuté l'arrêt de mort.

Si Louis XVI avait été un tyran et un monstre, si sa mort avait été la punition de ses crimes, s'il fût mort en désespéré, ses juges et ses bourreaux eussent été pendant l'éternité l'objet de ses imprécations : du fond de l'abîme, il eût réclamé contre eux les vengeances célestes.

Il est innocent : sa vie fut pure, et sa mort précieuse. Il ne donne son sang que pour épargner celui de ses enfants : il faut descendre du trône, aller à l'échafaud, ou faire couler le sang de ses sujets. Il ne balance pas : Français, qu'avez-vous à craindre du ressentiment d'une pareille victime ? Votre titre de bourreaux semble vous donner un droit à sa protection. Il laisse à son auguste famille, le testament qui l'a rendu le dépositaire des sentiments aussi édifiants que généreux que la religion seule peut inspirer.

-- 2 --

Page 3

Louis fut grand sur le trône par son attachement à la religion, par ses vertus et surtout par son tendre amour pour les Français. Mais il ne fut jamais plus grand que dans le malheur. Ici, je le vois cité au tribunal de la convention, qui a juré sa mort. Il y parle avec une fermeté et un courage qui fait pâlir les monstres qui en veulent à sa vie. Il rentre dans sa prison. Il y reçoit les derniers embrassements, et les adieux d'une famille éplorée, sans laisser éclater aucun sentiment de faiblesse. Il fait à son Dieu un généreux sacrifice de sa vie. Il reçoit les sacrements avec une ferveur angélique. Il s'occupe de sa famille et de tous ceux qui ont pris part à son malheur.

Enfants, épouses, vos cœurs se fendront de douleur, lorsque l'Histoire vous transmettra les sentiments de ce père tendre, de cet époux fidèle !

Page 4

Louis quitte enfin sa prison, où il avait attendu pendant cinq mois la mort qui va le frapper. Il n'attend pas les ordres de celui qui doit commander la marche funèbre. MARCHONS, dit-il, d'une voix noble et ferme. Il s'occupe à réciter les prières des agonisants. Il se livre tout entier aux sentiments que ces sublimes et touchantes prières font entrer dans son âmes.

Pages 2 bas et 3 haut.

Aux prises avec la mort, abreuvé d'amertume, il fut si grand aux yeux de la religion qu'il mérita d'entendre sortir de la bouche du prêtre qui l'accompagnait à

l'échafaud ces consolantes paroles : ALLEZ, FILS DE SAINT LOUIS, MONTEZ AU CIEL.

Page 4, suite et fin.

Il paraît sur l'échafaud. On craint que la voix de l'innocence se fasse entendre. Un bruit épouvantable commandé à dessein, lui ôte tout espoir de se faire entendre à la multitude qui demandait sa mort. Cependant, d'une voix forte et élevée, il lui adresse ces paroles : PEUPLE, JE MEURS INNOCENT. Et il ajoute : JE SOUHAITE QUE MON SANG PUISSE CIMENTER LE BONHEUR DES FRANÇAIS.

Voilà les dernières paroles que LOUIS a prononcées. Voilà le dernier vœu que son cœur paternel a formé. Ces paroles prononcées, le glaive tomba. LOUIS n'est plus. Je me trompe : il vivra éternellement dans la mémoire des Français ; IN MEMORIA AETERNA ERIT JUSTUS

FIN de 95

FF

Archives SMM ROME Dossier 17 G. Deshayes

96

II POUR LE SERVICE DE LOUIS XVI

Le 21 janvier 1815

1 livret de 5 p (2)

LEVAVIT REX DAVID VOCEM SUAM SUPER TUMULUM ABNER
FLEVIT AUTEM ET OMNIS POPULUS.

Le roi David éleva la voix, et pleura sur le tombeau d'Abner. Tout le peuple pleura aussi avec lui. (2^e livre des ROIS, Ch. 3 V.32)

Abner avait mis à mort le frère de Joab, qui le poursuivait avec acharnement à la suite d'un combat. Joab plein de ressentiment ôte, par trahison, la vie à Abner. David et tout son peuple se livre à la douleur. Le deuil est général. Ce saint roi, dans les transports de l'affliction, adresse au meurtrier ces paroles. « Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs, et pleurez aux funérailles d'Abner. »

David est innocent de la mort d'Abner, et il en est inconsolable. Il veut que son peuple partage sa douleur. Puis-je vous proposer un plus beau modèle dans la triste et lugubre cérémonie qui nous rassemble ? Vous avez gémi lorsque le meilleur

des rois est tombé sous le fer des régicides. Vous auriez voulu sauver ses jours au prix de votre sang. Comme David vous êtes innocents de la mort de celui que nous pleurons.

Page 2

S'il se trouvait parmi vous des JOAB, c'est-à-dire des hommes qui eussent trempé dans le crime que la France entière cherche aujourd'hui à expier, je leur adresserais les paroles de David à Joab, et je leur dirais : Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs, et pleurez sur le tombeau de votre roi. Priez le Seigneur d'oublier dans sa miséricorde le crime dont vous vous êtes rendus coupables.

Un père immolé à la fureur de ses enfants, un roi dont les sujets ont signé l'arrêt de mort, un scandale qui a passé chez toutes les nations et qui passera la postérité, quel vaste champ à la pénitence ! Vos cœurs seront-ils inaccessibles aux remords et au repentir. Ne recourrez-vous point à Celui qui aime à pardonner ? Ne vous ressouviendrez-vous pas que vous avez pour avocat auprès de Dieu Celui qui est mort pour le salut

Page 3

de tous les hommes ? En lisant le testament de celui qui a été victime de la fureur de son peuple, pouvez-vous, vous empêcher de croire qu'il est auprès de Dieu votre médiateur , Ce testament dicté dans les fers, et que ses bourreaux l'empêchèrent de publier hautement

-- 2-

sur l'échafaud, est le gage de votre pardon. Le but de cette cérémonie est moins d'offrir des prières à Dieu pour le repos de celui que nous pleurons, que de réparer le scandale que la France a donné à l'univers, et d'obtenir la protection d'un monarque qui fut toujours le père de son peuple. Mais comment l'obtiendrons-nous ? En marchant sur ses traces, en nous conformant à ses dernières volontés.

O vous tous qui vous glorifiez de votre constant attachement à celui que nous regrettons, pouvez-vous vous flatter d'être les imitateurs de sa tendre charité ? Vous ne voulez point oublier le passé. Je vous vois, tenant d'une main le testament de Louis XVI, et de l'autre des écrits propres à éterniser les haines, les divisions. Je vous entends faire l'éloge de sa charité, et condamner impitoyablement ceux qui ne veulent pas partager vos sentiments haineux, et qui voudraient tirer un voile épais sur

Page 4

Le passé, et voir tous les Français redevenir un peuple de frères, tous occupés à aimer, à chérir, à respecter un monarque qui ne s'occupe lui-même que de leur bonheur. N'êtes-vous point coupables du crime que vous reprochez aux autres ? Ne sont-ce pas vos péchés qui ont renversé le trône ? N'est-ce pas pour les punir que Dieu a permis que celui qui en faisait l'ornement en est tombé, pour le malheur de ses enfants ?

Quel spectacle va s'offrir à vos yeux baignés de larmes ? Ministres de la religion, vous allez vous placer entre le vestibule et l'autel. Vous allez emprunter les paroles que le prophète nous met dans la bouche. Les voûtes de ce temple qui retentirent des cris de joie dans ces jours d'aveuglement que nous déplorons, vont répéter les accents de la douleur : « Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, PARCE Domine..... »

La voix du sang qu'il a versé s'élève vers vous pour demander vengeance de son crime. Mais celle de votre miséricorde demande grâce pour les coupables. Vous venez de nous en donner une grande preuve en nous donnant la paix et en plaçant sur le trône de celui que nous pleurons, un monarque héritier de ses vertus, de son attachement à la religion, et de son amour pour son peuple.

FIN de 96

FF

Archives SMM ROME Dossier 17 G. Deshayes

97

III - POUR LE SERVICE DE LOUIS XVI

Dans l'église des Hospitalières

1 livret de 5 p (2)

PATER ERAM PAUPERUM

J'étais le Père des pauvres (JOB, chap..29, v. 16)

Le conquérant se glorifie de ses victoires, l'ambitieux de son autorité. Mais le cœur généreux et charitable met tout son bonheur à essuyer les larmes des malheureux. Il prend avec le saint homme Job le titre de Père des pauvres. PATER

Si j'avais à faire l'éloge d'un souverain fameux par ses exploits militaires, je publierais ses victoires. Mais, en les publiant je rappellerais des souvenirs déchirants qui en terniraient l'éclat : les parents, les amis de ceux qui auraient péri sur les champs de bataille, réclameraient quelques motifs de consolation.

Mais quand j'entends l'éloge de LOUIS XVI, surtout dans une maison qui est l'asile du malheur, je ne trouve à consoler que des âmes reconnaissantes, et qui n'éprouvent d'autre douleur que celle que leur cause la perte de celui qui fut toujours leur Père PATER

En faisant l'éloge de ce digne descendant de saint LOUIS, que n'aurais-je pas à dire de son amour pour son peuple, dont le sang lui fut plus cher que le

sien propre, de ce peuple dont il désirait cimenter le bonheur par l'effusion de son sang ? Que n'aurais-je pas à dire de sa fermeté et de son courage ? Juges iniques, qui citâtes à votre tribunal celui qui avait sur vous droit de vie et ce mort ; et vous, cruels bourreaux ; qui exécutâtes la sentence qui sera un opprobre éternel pour notre patrie ; le courage de l'innocente victime que vous immoliez, vous fit pâlir et trembler. Son courage héroïque vous étonne, mais sa charité et sa piété vont vous édifier

Dès ses plus tendres années, Louis montra un cœur charitable, généreux et compatissant. Les malheureux l'eurent pour père avant de l'avoir pour roi. Sa charité ne se démentit point sur le trône. Mesdames, plusieurs d'entre vous se sont consacrées au service des malheureux sous le règne de ce bon roi. Vous ne le regardâtes jamais comme le tyran des vocations, mais comme le père et le

Page 3

protecteur des épouses de Jésus-Christ et des servantes des pauvres. Vous fûtes tranquilles au sein de vos asiles sacrés, tandis qu'il fut assis sur le trône. Mais sa chute entraîna la ruine de ces beaux

-- 2 --

établissements que la bienfaisance avait fondés, et dont vous étiez les appuis par cette tendre charité qui vous mérite le beau titre de servantes des malheureux

Louis XVI ne fut pas moins recommandables par sa piété que par sa charité. Assis sur le trône, occupé à faire le bonheur de son peuple, il n'oublia point qu'il devait l'édifier en remplissant les devoirs d'un bon chrétien. Il offrait à la France des exemples de piété et de vertu dont le trône n'a plus voulu s'orner. C'est trop peu dire : l'irréligion voulait y fixer à jamais son siège, elle n'en conserve plus l'espoir, elle l'a perdu depuis l'heureux moment où la divine Providence a placé Louis XVIII sur le trône de ses pères pour le bonheur de la France. Louis XVI fut sur le trône un modèle de piété, mais il semble que ses ennemis ne l'en ont arraché que pour faire briller en lui, cette vertu dans tout son éclat. Après l'avoir abreuvé d'amertumes, on lui

Page 4

annonce qu'il est déchu du trône de ses ancêtres. Il se voit dépouillé de tout Renfermé dans une prison, il ignore le sort de sa famille, et en apprenant qu'elle existe encore, il apprend qu'elle partage son malheur. Résigné comme le saint homme Job, mais plus infortuné que lui, puisqu'il doit avoir la douleur de recevoir les touchants et derniers adieux d'une épouse et des enfants destinés comme lui à une mort prochaine, il dit avec ce modèle de résignation : « Dieu me les avait donnés.... »

C'est dans cette prison qu'il reçoit les derniers sacrements avec ferveur, et cette piété que le cloître lui envie. C'est dans cette même prison que son cœur dicte ce beau testament qu'on ne peut lire sans verser de larmes, et sans être forcés d'avouer que Louis XVI méritait le titre de roi très chrétien. C'est cette tendre et solide piété qui le soutint jusque sur l'autel de son sacrifice. En y faisant entendre la voix de l'innocence, il y mêla celle de la piété. Si je disais qu'il mourut en saint, je ne choquerais point votre opinion, et je serais d'accord avec le ministre qui l'accompagna à l'échafaud, et à qui il avait ouvert son cœur.

Page 5

Vertueuse princesse, puis-je vous oublier dans cette circonstance qui nous rappelle le souvenir de vos malheurs et de vos vertus ? Puis-je me taire en présence de celles qui, dans l'état de sainteté qu'elles ont embrassé, aiment à vous prendre pour modèle. ? Mais que puis-je dire ici à votre louange, sinon que vous fîtes par vos vertus l'admiration de toute la France, comme vous faites l'objet de ses regrets.

FIN de 97

FF

Archives SMM ROME Dossier 17 G. Deshayes

98

TRANSLATION DES OSSEMENTS DES VICTIMES DE QUIBERON
Evénement survenu en juillet 1795

1 livret de 6 p (4)

Translation le 15 mai 1814

I-Homélie de G.D. au Champ des Martyrs avant le départ du convoi funèbre

*II- Homélie de G.D. à l'arrivée des ossements à la Chapelle de la Chartreuse
. cf Crosnier I p 265*

TRANSLATION DES OSSEMENTS DES VICTIMES DE QUIBERON

1 ère HOMÉLIE AU CHAMP DES MARTYRS : 15 mai 1814

ASPORTATE OSSA MEA VOBISCUM DE LOCO ISTO

« Transportez mes os avec vous hors de ce lieu »

Livre de la Genèse (XXIII, 4)

Depuis longtemps, nous entendions les précieux restes des illustres victimes immolées en ce lieu, nous tenir le langage de Joseph à ses frères. Foulés aux pieds, dévorés par les animaux, ils nous disaient dans un langage muet mais bien éloquent : « Transportez-nous hors de ce lieu, acquittez-vous envers nous d'une dette que les barbares mêmes regarderaient comme sacrée. »

Vous n'avez jamais approché de ce lieu sans frissonner d'horreur, en pensant au crime de ceux qui y ont enseveli la fleur de la marine française. Quelle peine n'éprouviez-vous pas en voyant privés des honneurs de la sépulture ecclésiastique, les restes de ces nobles et valeureux guerriers, de ces bons et fervents chrétiens, de ce digne prêtre, qui, après avoir prodigué à ses compagnons d'infortune,

les secours de son consolant ministère, répondit à ses juges avec fermeté qu'il s'honorait du caractère auguste de ministre de la Religion, quoiqu'il fût

Page 2

assuré que ce titre était un arrêt de mort certaine prononcé contre lui ?

En vous accusant d'avoir été insensibles à la demande qu'ils vous faisaient de sortir de ce lieu, je ferais injure à votre religion, et surtout à votre tendre charité, qui allait consoler et soulager jusqu'aux fonds des cachots, les édifiantes victimes dont nous recueillons aujourd'hui les précieux ossements.

Depuis longtemps, j'avais conçu le projet qui s'exécute aujourd'hui. Je l'avais communiqué, mais des circonstances retardèrent l'accomplissement de nos désirs et de nos vœux. La Providence, qui règle tous les événements, a voulu joindre au triomphe de notre monarque, celui des sujets qui lui furent fidèles jusqu'à la mort. Elle a voulu que la religion, sortant des fers que l'impiété lui avait forgés, profitât des premiers moments de sa liberté, pour aller chercher

-- 2 --

ceux qui firent sa gloire par leur zèle, leur résignation et leur courage, pour aller les chercher jusqu'aux fonds de leurs tombeaux. Je sens que

Page 3

ce n'est pas ici le terme dont je devrais me servir, puisque, ceux à qui nous allons rendre les honneurs de l'Eglise, furent, pour ainsi dire, jetés à la voirie, pour devenir, suivant les expressions du prophète, « la nourriture des oiseaux du ciel et la proie des bêtes de la terre : « POSUERUNT VOLATILIBUS CAELI. CARNES SANCTORUM BESTIIS TERRAE. »

Ne nous arrêtons pas plus longtemps dans ce lieu qui rappelle à tant de familles les souvenirs les plus tristes. Accompagnons, avec les sentiments de la religion, ce convoi funèbre. Faisons retentir, des cantiques de l'Eglise, ce vallon de deuil arrosé de larmes et de sang, et dont les échos répétèrent si souvent les accents de la douleur de ceux qui venaient y rendre les derniers devoirs aux objets de leur tendresse.

2e HOMÉLIE A L'ARRIVÉE DES OSSEMENTS A LA CHARTREUSE ***15 mai 1815***

DATE MIHI JUS SEPULCHRI VOBISCUM UT SEPELIAM MORTUUM MEUM

Donnez-moi droit de sépulture au milieu de vous, afin que j'enterre la personne que la mort vient de m'enlever (Livre de la Genèse, chap. 23, v.4)

Pour la naissance du duc de bordeaux

1 livret de 3p (1)

fin 1820

Rappel : *Duc de Berry, assassiné par Louvel le 14 février 1820*
Henri d'Artois ; Duc de BORDEAUX ? né posthume le 29 sept. 1820
Henri V, Comte de Chambord) mort le 24 août 1883

POUR LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

IN NATIVITATE EJUS MULTI GAUDEBUNT

La naissance se saint Jean-Baptiste fut un sujet de joie pour plusieurs. Elle devait l'être pour tous puisqu'il était destiné à annoncer le Sauveur de tous. La naissance du prince que nous attendions avec tant d'impatience remplit de joie le cœur de tous les Français ; car je ne crois pas devoir donner ce nom à ceux qui ne veulent pas la partager.

Les destinées de la France reposaient sur le prince dont nous avons pleuré la mort. Lorsque le fer parricide le frappa, toutes nos espérances s'évanouirent. Elles semblaient descendre dans le tombeau avec la victime que la France pleurait. Ce bon prince dont les derniers moments furent des prodiges de miséricorde, sentait que nous avions besoin

Page 2

de consolation pour supporter.....Il les porta au fond de nos cœurs en nous annonçant le premier, l'espoir d'un héritier de ses vertus et de la couronne qui lui était destinée. Mais hélas ! quelle espérance pourrions-nous fonder sur l'heureuse nouvelle qu'il nous annonçait ? Il fallait un miracle pour conserver la mère et surtout le fruit qu'elle portait dans son sein ! La foi de la France se réveille de toutes parts : les prières, les bonnes œuvres, les vœux les plus ardents s'élèvent vers Celui qui fixe la destinée des rois et des peuples.

De toutes parts, on s'adresse à Marie, Protectrice de la France. On se rappelle que Madame Anne (d'Autriche) avait obtenu un héritier à la couronne. La neuvaine à peine finie, le 29 septembre (1820), et le prince voit le jour. Nous pouvons dire aujourd'hui ce que disait saint Augustin : « Nos désirs montent au ciel et il en descend des miracles »

Page 3

Oui, mes frères, le prince que la France possède est un prince miraculeux : sa conservation dans le sein de sa mère est un prodige. Comment le fer qui frappa l'époux ne fut-il pas de suite dirigé contre l'épouse présente ? Comment n'expira-t-elle pas de douleur en recevant les derniers soupirs d'un époux qui faisait sa gloire et son bonheur, et qui devait un jour la conduire sur le plus beau trône du monde ?

Comment ont échoué ces projets de l'enfer dirigés contre la mère et le fruit qu'elle portait ? D'où venait cette intime persuasion qu'elle a manifestée qu'elle portait un prince ? Si chacune de ces circonstances n'est pas un miracle, leur réunion est un prodige. Mais pour conserver le prince miraculeux, il faut de nouveaux miracles. Il faut nous en rendre dignes par la ferveur de nos prières et l'ardeur de nos vœux, et surtout par une entière conformité à la volonté de Celui qui.....

FIN 98

FF

Archives SMM ROME Dossier 17 G. Deshayes

99

POUR LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

1 livret de 3 p. (1)

fin 1820

*Rappel : Le Duc de Berry est assassiné par Louvel, le 14 février 1820
Henri d'Artois, duc de Bordeaux, son fils, né posthume le 29 septembre 1820
Futur Henri V, comte de Chambord, mort sans avoir régné le 24 août 1883*

Anne d'Autriche, épouse du roi Louis XIII obtint un fils (Louis XIV) par ses prières

IN NATIVITATE EJUS MULTI GAUDEBUNT

La naissance de saint Jean-Baptiste fut un sujet de joie pour plusieurs. Elle devait l'être pour tous, puisqu'il était destiné à annoncer le Sauveur de tous. La naissance du prince que nous attendions avec tant d'impatience, remplit de joie le cœur de tous les Français ; car, je ne crois pas donner ce nom à ceux qui ne veulent pas la partager.

Les destinées de la France reposaient sur le prince dont nous avons pleuré la mort. Lorsque le fer parricide le frappa, toutes nos espérances s'évanouirent. Elles semblaient descendre dans le tombeau avec la victime que la France pleurait. Ce bon prince dont les derniers moments furent des prodiges de miséricorde, sentait que nous avions besoin

Page 2

de consolation pour supporter.....Il les porta au fond de nos cœurs, en nous annonçant le premier, l'espoir d'un héritier de ses vertus et de la couronne qui lui

était destinée. Mais hélas ! quelle espérance pourrions-nous fonder sur l'heureuse nouvelle qu'il nous annonçait , Il fallait un miracle pour conserver la mère, et surtout le fruit qu'elle portait dans son sein ! La foi de la France se réveille de toutes parts : les prières, les bonnes œuvres, les vœux les plus ardents s'élèvent vers Celui qui fixe la destinée des rois et des peuples.

De toutes parts, on s'adresse à Marie, Protectrice de la France. On se rappelle que Madame Anne (d'Autriche) avait obtenu un héritier à la couronne. La neuvaine à peine finie le 29 septembre et le prince voit le jour. Nous pouvons dire aujourd'hui ce que disait Saint Augustin : « Nos désirs montent au ciel et il en descend des miracles. »

Page 3

Oui, mes frères, le prince que la France possède, est un prince miraculeux : sa conservation dans le sein de sa mère, est un prodige. Comment le fer qui frappa l'époux, ne fut-il pas de suite dirigé contre l'épouse présente ? Comment n'ex pira-t-elle pas de douleur en recevant les derniers soupirs d'un époux qui faisait sa gloire et son bonheur, et qui devait un jour la conduire sur le plus beau trône du monde ?

Comment ont échoué ces projets de l'enfer dirigés contre la mère et le fruit qu'elle portait ? D'où venait cette intime persuasion qu'elle a manifestée qu'elle portait un prince ? Si chacune de ces circonstances n'est pas un miracle, leur réunion est un prodige. Mais, pour conserver le prince miraculeux, il faut de nouveaux miracles. Il nous faut en rendre dignes par la ferveur de nos prières et l'ardeur de nos vœux ; et surtout par une entière conformité à la volonté de Celui qui.....

FIN de 99

FF

100

i - ENTRÉE DES ÉCOLIERS DE SAINTE ANNE

1 livret de 4 p.

entre 1815 et 1820 ?

Memento : Achat du domaine de Sainte Anne d'Auray (par G.D.) le 18 janvier 1810

Ouverture du Petit Séminaire Ste-Anne avec les Jésuites en oct. 1815

Cf Laveille p. 145